PEN a la réputation d'être un très bon programme, qui amènera davantage de prospection et de développement et les sociétés sont impatientes de forer.

Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances devrait en savoir plus long que cela et je suis bien sûr que c'est le cas. Il a bien dû rougir un peu en faisant de telles remarques. Je voudrais lui lire un article de la Presse canadienne d'aujour-d'hui signé de Steve Mertl de Denver (Colorado). Voici ce qu'il a dit dans un article qui, soit dit en passant, fait partie d'un ensemble de coupures de presse recueillies par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources ce qui prouve bien que ce n'est pas quelque chose que j'ai monté de toute pièce:

Environ 50 filiales américaines de sociétés canadiennes ont aujourd'hui des bureaux à Denver. Elles s'y sont installées pour exploiter les formations des Montagnes rocheuses qui suscitent un intérêt nouveau parce qu'on soupçonne qu'elles recèlent de très nombreuses richesses, ainsi que pour voir qu'elles sont les possibilités aux États-Unis.

Et voici ce qu'il a ajouté dans un autre paragraphe du même article:

Les milieux pétroliers estiment que même après le nouveau régime des prix, le produit net après impôts du pétrole conventionnel est quatre fois plus élevé aux États-Unis qu'au Canada. Et malgré le prix élevé accordé au pétrole nouveau provenant des réserves des régions neuves du Canada et de la récupération assistée, le producteur touchera moins qu'aux États-Unis parce qu'au Canada une bonne part de l'augmentation va en impôts et redevances.

L'article cite ensuite un Canadien qui est maintenant là-bas. Il déclare:

«Psychologiquement, le Canada c'est fini, dit Stan Jones, ex-directeur de l'Association canadienne des entrepreneurs de forages pétroliers et maintenant vice-président de Trio Petro Inc.; je n'ai plus de colère.»

C'est triste d'entendre un Canadien qui a travaillé ici dire que pour lui le Canada n'existe plus. Il n'a plus de colère, mais il n'est pas resté. Il en a eu marre de se battre, et il est parti. Permettez-moi de porter un fait plus révélateur à l'attention de ceux d'en face. L'article dit ensuite:

L'exemple le plus amusant peut-être de cette absence de confiance, c'est Lochiel Exploration Ltd., qui appartient au chef du parti libéral albertain, Nick Taylor.

Peter Kneeland, secrétaire-trésorier de Lochiel, et Sheldon Crewson, son vice-président à l'exploration, assistaient à la conférence. Crewson déclare que sa société élargit son budget projeté (10 millions) d'exploration aux États-Unis, portant principalement sur son programme de forages au Kansas. Lochiel, qui est déjà ici depuis plus d'un an, produit déjà au Colorado.

D'après Kneeland, Lochiel a dû réduire ses forages au Canada. Non par plaisir, mais parce que les capitaux nécessaires ne se trouvent nulle part. Ils sont allés se placer ailleurs, ou ils attendent patiemment des jours meilleurs.

Ce n'est pas sans embarras que Kneeland a parlé de l'appui initialement accordé au Programme énergétique national par son patron. Mais il s'est empressé de signaler que Taylor avait condamné l'accord de prix du 1^{er} septembre, auquel il reproche d'abandonner l'industrie et les consommateurs.

La présence de Lochiel aux États-Unis se comprend aisément, dit Jones.

Lorsque le PEN est sorti il y a un an, Nick Taylor, chef du parti libéral d'Alberta, a été l'un de ses rares partisans au Canada. Ce faisant, il s'est montré plus libéral qu'honnête. Poussé par l'espoir ou l'ambition d'entrer au Sénat ou dans quelque autre organisme, il a dit «Oui, vous faites bien». Mais quand il s'est agi de sa propre société pétrolière, il a dit: «Croyez-moi, vous avez intérêt à aller au Kansas ou au Colorado faire des forages, parce qu'ici au Canada il n'y a pas d'avenir pour nous». Il ne fait donc pas ce qu'il prêche.

Il y a encore des députés qui nous demandent de quoi nous parlons quand nous disons que les sociétés pétrolières fichent le camp. S'ils ne nous croient pas, qu'ils téléphonent à Nick Taylor. C'est un des leurs, le chef du parti libéral albertain.

Pétrole et gaz du Canada-Loi

Téléphonez à Nick Taylor, demandez-lui pourquoi les Canadiens s'en vont aux États-Unis.

En dernier lieu, je voudrais parler de cette question de la canadianisation et de ce qu'elle entraîne. On nous a accusés, surtout des néo-démocrates mais également des libéraux, d'être contre la propriété canadienne, de ne pas être en faveur d'une plus large participation canadienne dans l'industrie canadienne des hydrocarbures. C'est tout à fait absurde. En fait, je suis prêt à me mesurer sous ce rapport avec n'importe quel autre député ou orateur.

J'ai été membre agréé de la section de Calgary du Comité pour un Canada indépendant, maintenant disparu. J'en ai fait partie, en fait, parce que j'étais indigné et révolté par nos lois à l'époque. En 1970, la loi permettait à un Américain de forer un puits et de déduire les frais de forage de ses revenus avant impôts, alors qu'on ne le permettait pas aux Canadiens. C'était la loi alors en vigueur dans le pays, et elle l'est restée pendant des décennies. C'était une loi absurde.

En 1947, année qui marque en réalité les débuts de l'industrie pétrolière canadienne actuelle, cette dernière appartenait en grande partie aux Canadiens. Au cours des années 40 et au début des années 50, surtout pendant la guerre de Corée, un grand nombre d'Américains sont venus investir dans l'industrie pétrolière et gazière du Canada. Ils pouvaient bénéficier d'un régime fiscal qui leur accordait des avantages particulièrement intéressants refusés aux Canadiens. Les Canadiens n'avaient pas les moyens de disputer aux Américains les investissements faits au Canada. C'était comme ça.

James Gray, écrivain d'Alberta bien connu, raconte qu'au début des années 50, il est venu à Ottawa rencontrer le sous-ministre des Finances, qui était un de ses bons amis. Il lui a demandé comment il se faisait que toutes ces sociétés étrangères pouvaient venir faire tous ces travaux ici, alors que les Canadiens ne pouvaient leur faire concurrence. Selon lui, le ministre des Finances lui a répondu: «Peu nous importe à qui l'industrie appartient, pourvu que nous puissions en tirer des impôts». C'est ce qui s'est passé, et cette politique stupide, c'est le moins qu'on puisse dire, a eu pour résultat qu'en 1975, l'industrie pétrolière appartenait à plus de 90 p. 100 à des étrangers.

Après avoir été élu pour la première fois en 1972, j'avais formé le projet de dénoncer cette loi, et pendant les quatre années qui ont suivi, je n'ai jamais manqué l'occasion d'en parler à la Chambre ou de faire des démarches auprès des ministres. Je vois le député de Sarnia (M. Cullen) là-bas. Il se souviendra des instances que je lui ai présentées lorsqu'il était ministre du Revenu national. Je me souviens d'avoir fait des démarches auprès de l'honorable Donald Macdonald lorsqu'il était ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Je me rappelle qu'un jour, il m'a dit, exaspéré: «Je suis d'accord avec vous, mais je ne suis pas ministre des Finances et je n'y peux rien». Je dois dire, et c'est tout à son honneur, que lorsqu'il est devenu ministre des Finances, il a modifié la loi dans son premier bugdet. Il a supprimé le critère relatif à l'entreprise principale.

Durant les cinq années suivantes, l'industrie, qui appartenait à 90 p. 100 à des étrangers ne leur a plus appartenu que dans une proportion de 70 p. 100, tandis que l'apport des Canadiens s'accroissait. La participation canadienne a augmenté énormément durant cette période. Ce résultat n'était pas attribuable à